



Une entreprise engagée dans une Politique de Développement durable

En 2013, Detry S.A. a fêté ses 50 ans d'existence et souhaite réaffirmer sa volonté de maintenir ses activités à Aubel. Elle met tout en œuvre pour assurer son avenir avec sérénité.

Depuis 1963, date de sa création, l'entreprise est restée familiale à 100%. Depuis le début des années 1990, la seconde génération a repris le flambeau. Issus du terroir et motivés par de fortes valeurs, chaque membre de la Direction, chaque actionnaire, s'engage dans une politique de développement durable de l'entreprise.



1. Une entreprise économiquement stable

Aujourd'hui, Detry S.A. emploie 306 personnes pour un chiffre d'affaires de 86 millions d'€.

Année	Personnel	Volume de charcuteries (t/s)	Chiffre d'affaire (€)
1963	2	/	800.000
1973	40	35	5 millions
1983	120	106	17 millions
1993	200	180	30 millions
2003	240	210	54 millions
2013	318	237	70 millions
2019	306	281	86 millions

En octobre 2019, le conseil d'Administration du Groupe Detry a annoncé sa décision de scinder le Groupe en trois entités distinctes et autonomes.

Depuis janvier 2020, le Groupe Detry reprend les sociétés actives dans la fabrication des charcuteries, la société de logistique D-Trans et la société de services GDF.

Le Groupe Detry se compose de 5 sociétés et emploie 465 personnes. Le chiffre d'affaires cumulé s'élève à 105 millions d'euros.



2. Un employeur responsable

Detry entend offrir à son personnel un emploi valorisant et stable. Elle respecte l'ensemble des dispositions légales en matière de rémunération et de gestion de son personnel et porte une attention toute particulière aux conditions de travail de son personnel.

L'entreprise développe une politique de communication interne forte et entend maintenir le dialogue social avec les représentants des travailleurs.

Une implication importante dans la formation du personnel

La Direction de l'entreprise sait que ce sont les travailleurs qui font la richesse de l'entreprise. Ils doivent être à la fois qualifiés et passionnés par leur métier. Ils doivent avoir à cœur de mettre leur savoir et leur savoir-faire dans l'élaboration des produits de l'entreprise.

Le métier d'artisan boucher est un métier d'avenir. Aucune machine ne pourra remplacer le travail bien fait d'un boucher compétent et passionné par son métier. Et pourtant il n'est pas simple de disposer de cette compétence sur le marché.

Detry mène donc une politique proactive en accompagnant son personnel dans l'acquisition ou le renforcement des compétences. Outre la formation qu'elle dispense à son personnel sur le terrain, l'entreprise entretient de nombreux contacts avec les écoles et est ouverte à tout type de partenariat.

Une politique hygiène sécurité clairement définie et partagée

L'entreprise accorde beaucoup d'importance au bien-être de ses employés et met tout en œuvre pour éviter les accidents.

Une charte de sécurité est éditée. Elle communique au personnel interne ainsi qu'aux collaborateurs externes la démarche de la Direction en matière de politique du bien-être au travail.

La sécurité fait l'objet de nombreux échanges internes. Le port des protections individuelles est obligatoire, des visites sécurité sont organisées régulièrement dans les ateliers, chaque incident est suivi d'une analyse des faits et d'un débriefing avec les équipes afin de tirer les enseignements et développer des actions correctives. (Charte Sécurité en annexe)



3. Une entreprise respectueuse de l'environnement

Le site de production d'Aubel est installé dans une merveilleuse région. Depuis toujours l'impact que notre société peut avoir sur notre milieu naturel a été pris en compte. L'ordre et la propreté sont la base de notre politique.

Les aspects liés à l'eau, l'air, le sol, les déchets, l'écologie, l'énergie, le personnel et les contacts avec les riverains sont pris en compte dans notre politique de développement durable.

Un responsable environnement – énergie assure à temps plein la gestion des aspects liés à notre environnement et à l'énergie (économie et achats).

Réduction des consommations énergétiques

Detry S.A. s'est engagée en 2014 dans les accords de branche de deuxième génération de la Région Wallonne. Ces objectifs, pour 2023, sont de réduire l'efficacité énergétique de 25,20 % et ses rejets CO2 de 30,5 % par rapport à l'année 2005 (référence).

En 2019, nous avons atteint une réduction de 26,31 % de l'indice d'efficacité énergétique et de 31,88 % pour le CO2.

Le site de Bastogne rejoint également les accords de branche, ainsi que la société Epur'aubel qui est la station d'épuration du zoning agroalimentaire.

- Gestion des énergies :

Une comptabilité énergétique a été installée sur le site. Elle permet de suivre l'évolution des consommations des diverses énergies (eau, électricité, gaz, gasoil,...) et de faire le lien avec la production. Ceci a permis de mettre en place des indicateurs de suivi. Toute dérive est donc sous contrôle. Des pistes d'économie sont mises en évidence et les actions suivies très précisément au niveau rendement.

- Etudes d'économie :

La société Detry mène, depuis des années, des actions afin de réduire ses consommations énergétiques. Dans ce sens diverses, études ont été menées ou sont en cours dont,

- L'optimisation de l'efficacité énergétique des installations de froid par la société Navitas (spécialiste du froid)
- Audit énergétique global du site. Des actions au niveau de la récupération de chaleur sur l'air comprimé ont été réalisées.
- Rénovation de la salle d'air comprimé
- Retrofit en cours de l'éclairage du site vers du led.

Respect des obligations environnementales

Notre site dispose de tous les permis environnementaux. Ceux-ci nous imposent divers rapports réguliers vers la Région wallonne entre autre via le plan interne de surveillance des obligations environnementales. Un questionnaire environnemental via internet est complété chaque année à l'attention de la Région wallonne.

Afin de se tenir informés de toutes nouvelles impositions, une veille réglementaire est assurée via entre autre le journal du moniteur. La participation au comité environnement de notre fédération la FEVIA et l'abonnement à des revues d'informations spécialisées complètent cette information.

Gestion des déchets

Outre un suivi des quantités produites en lien avec la production, nous avons mis en place un plan de prévention des déchets. Le but de ce plan, contrôlé par l'Office Wallon des déchets, est de réduire dans la mesure du possible nos déchets ou d'en assurer un meilleur recyclage. De nombreux sous-produits organiques sont recyclés.

Nous travaillons pour la reprise de nos déchets avec des sociétés spécialisées qui disposent de toutes les autorisations requises. Un tri est mis en place afin d'assurer une meilleure valorisation de ceux-ci.

Nous assurons la gestion des déchets d'emballages de nos produits chez nos clients via notre affiliation à Fost plus et Valipac pour la Belgique, à Valorlux pour le Luxembourg et à Debelux pour l'Allemagne.

Gestion des rejets atmosphériques

Notre chaufferie fait l'objet d'entretiens réguliers via des firmes spécialisées. En 2006, le passage de notre chaufferie vapeur du gasoil de chauffage vers le gaz naturel a permis de réduire nos rejets de CO2.

Nous effectuons régulièrement des analyses bactériologiques sur nos tours de refroidissement afin de garantir l'absence de légionnelle. Passage au CO2 en lieu et place du R22.

Gestion des eaux usées

Les eaux usées de la société Detry sont épurées au sein d'une station d'épuration biologique construite en 1996. Elle permet d'épurer les eaux de plusieurs sociétés du zoning agro-alimentaire d'Aubel.

La gestion de cette station est assurée par une coopérative constituée des utilisateurs de celle-ci. Detry suit de très près le fonctionnement de cette station puisque son responsable est le responsable environnement – énergie du Groupe Detry.

Un nouveau pré traitement des eaux usées est en cours de construction. Il permettra de réduire la consommation énergétique de la station et d'améliorer les performances de celle-ci.

